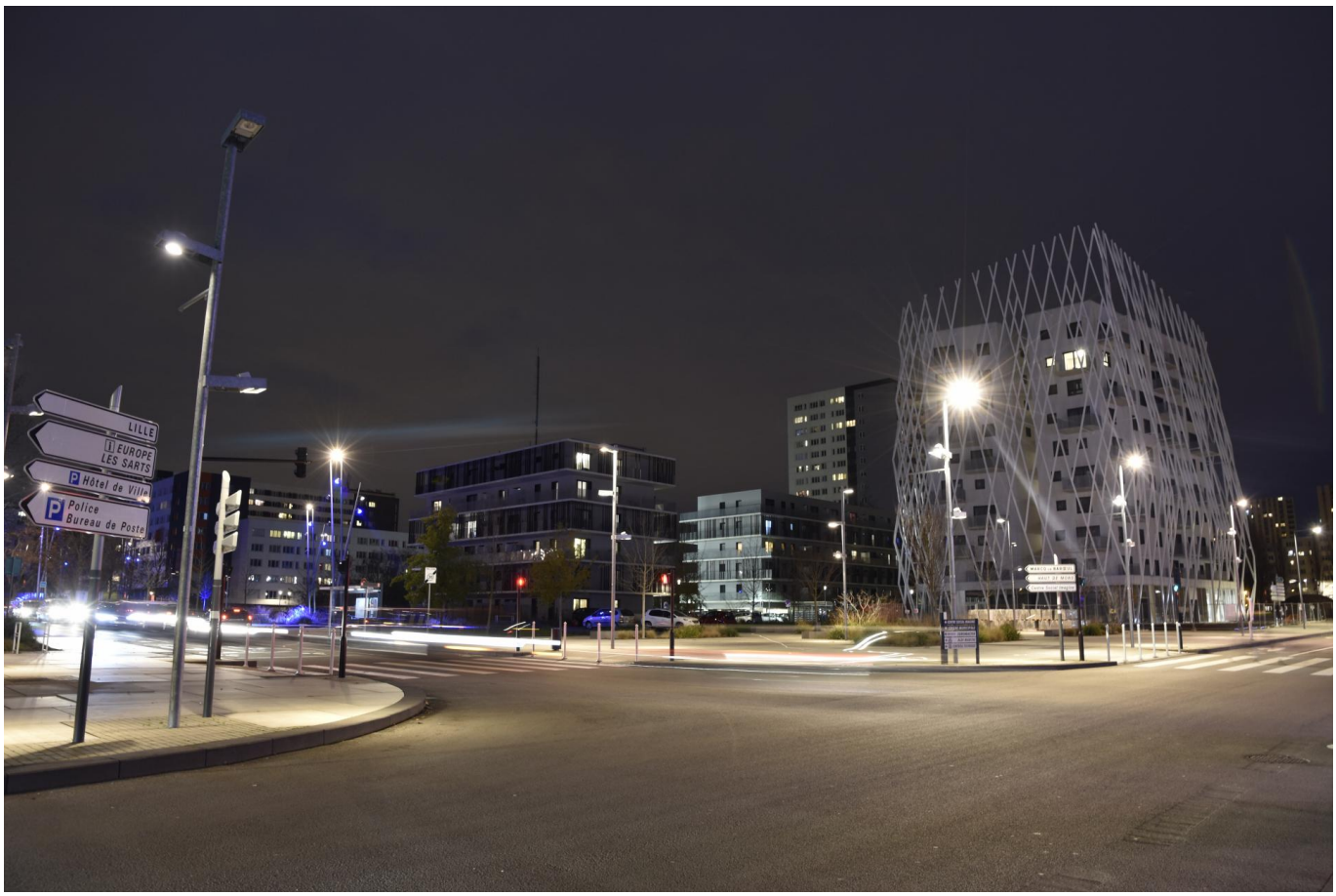

Ce jeudi 14 janvier, Jean Castex, Premier Ministre, a annoncé le renforcement du couvre-feu sur l'ensemble du territoire national. À compter de ce samedi 16 janvier, le couvre-feu est avancé à 18h, pendant au moins 15 jours.

Comme actuellement, seuls quelques déplacements sont autorisés pendant cette période (entre 18h et 6h) : pour des raisons de santé, pour aider à un proche en situation de dépendance, pour des raisons de transport (départ/arrivée en train ou avion), pour sortir son animal de compagnie, pour motif professionnel ou pour récupérer son enfant. Pour justifier ses déplacements, une attestation dérogatoire de déplacement est obligatoire.

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 14/01/2021 - 18:26): https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/couvre-feu-renforcement-de-la-mesure-des-ce-samedi-16-janvier